

# Rapport annuel

# 24



# Sommaire

## Avant-propos

<b>1</b>	<b>Prises de position</b>	<b>2</b>
	Contribution au rapport de la mission science ouverte du CSPLA (janvier 2024)	3
	Le SNE et l'ADBU s'associent pour appeler à l'aide les pouvoirs publics : sauvons la documentation (avril 2024)	7
	Soutenir la cause étudiante : l'ADBU se saisit de l'enquête 2023 de l'OVE (mai 2024)	8
	Revalorisation et indexation des droits de bibliothèque : l'ADBU interpelle le ministère (mai 2024)	9
	Déclaration interassociative : (re)placer les valeurs des bibliothèques au centre du débat politique national (juin 2024)	10
<b>2</b>	<b>Les grands événements</b>	<b>11</b>
	JNF 2024 – Leurs besoins, nos formations ?	12
	Journée d'étude – Mesurer la fréquentation en bibliothèques, épisode 2	12
	Journées UX design – L'arrière boutique de l'UX design	13
	Congrès de l'ADBU 2024	14
<b>3</b>	<b>Les actions des commissions</b>	<b>16</b>
	Commission Évolution des Métiers et Compétences	17
	Commission Pédagogie et Documentation	19
	Commission Recherche et Documentation	21
	Commission Pilotage et Évaluation	23
	Commission Signalement, Données et Systèmes d'Information	25
<b>4</b>	<b>L'association</b>	<b>27</b>
	Les adhérents	28
	Le Conseil d'administration	29
	Participation aux instances	30
	Assemblées générales	31

# Le mot du président

2024 a été une année dense, riche d'activités, de dossiers et de chantiers ouverts pour les membres de l'ADBU, dans un contexte marqué par les ondes de choc et les soubresauts de la politique nationale. Les épisodes électoraux de l'été, en particulier, ont bouleversé le long travail de lobbying mené pour la promotion des objectifs du *Livre blanc pour la documentation dans l'enseignement supérieur et la recherche* (alias le *Plan BU 2030*) auprès des parlementaires et des cabinets ministériels concernés. Les changements de casting ministériel ont encore ralenti le parcours singulièrement peu véloce de la refonte statutaire des corps de conservateurs et conservateurs généraux des bibliothèques. Les incertitudes budgétaires de fin d'année, non encore levées à l'heure où ces lignes sont écrites, ont contraint bon nombre de bibliothèques universitaires à restreindre leur offre de services, leurs acquisitions, parfois les deux simultanément.

Année ardue et semée d'embûches donc, mais une année productive : JNF de Reims en janvier, journée d'étude sur la fréquentation en bibliothèque en mars, publication de la troisième édition de l'étude sur les indicateurs des bibliothèques universitaires européennes et congrès de Dijon en octobre, publication du référentiel sur la fonction de directeur/directrice de bibliothèque universitaire, mise en ligne du dictionnaire des compétences et journées UX en novembre, webinaires des commissions permanentes tout au long de l'année ; autant de réalisations concrètes et de témoignages de votre engagement à toutes et tous pour faire avancer collectivement les bibliothèques universitaires au service des étudiants, des chercheurs, de la société.

À un moment où les universités et la recherche sont remises en cause voire ouvertement attaquées, où l'enseignement supérieur en France peine à figurer

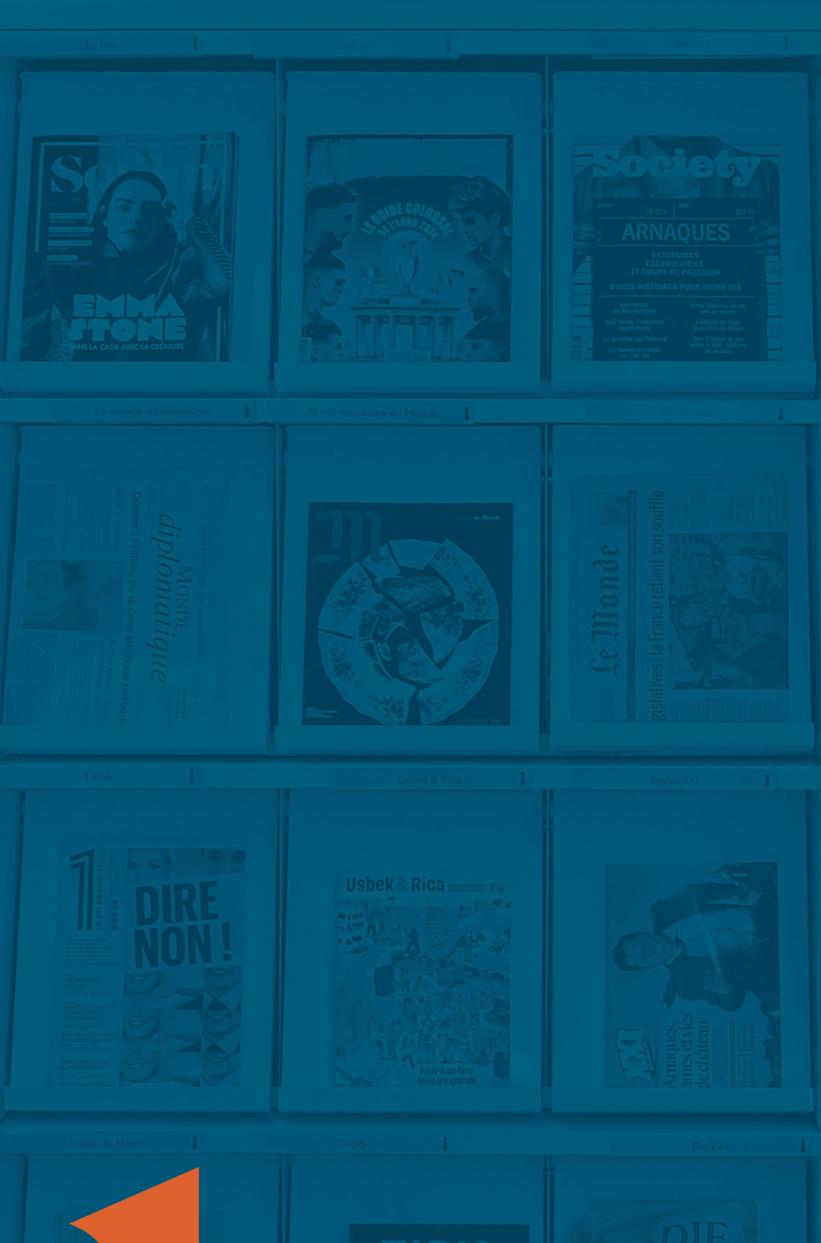
dans les priorités des pouvoirs publics, l'ADBU, dans son champ d'action propre, ne manque pas de défis à relever. Les rôle et place des bibliothèques universitaires demeurent essentiels qu'il s'agisse de démographie étudiante, de construction de l'esprit critique, de lutte contre la désinformation, d'appui à la recherche, des financements nécessaires, de missions et services nouveaux pour la vie étudiante et de campus. Autant de champs d'action où les bibliothèques universitaires et l'ADBU sont attendues !

Les raisons de pessimisme ne manquent pas, raison de plus de redoubler d'efforts pour faire valoir nos demandes légitimes et nos points de vue. Un conseil d'administration renouvelé, alliant expérience et enthousiasme, anime avec énergie notre association depuis janvier. Je suis certain qu'il saura relever le gant — je leur souhaite bon vent et bonne chasse !

« *!Y Dios no te dé paz y sí gloria!* »

Miguel de Unamuno – *Del sentimiento trágico de la vida*

**Marc Martinez**, président de l'ADBU (1er mandat 2019/2021, 2ème mandat 2022/2024)



# Prises de position



# Contribution au rapport de la mission science ouverte du CSPLA

## Janvier 2024

L'ADBU a tenu à faire entendre sa voix sur le rapport consacré à la mission science ouverte réalisé en 2023 par le Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique (CSPLA). N'ayant malheureusement pas eu connaissance des entretiens menés en 2023 par le Conseil auprès des « acteurs clés de la politique de science ouverte » qu'il a audités en vue de la présentation de son rapport final en séance plénière du CSPLA en décembre 2023<sup>1</sup>, notre association a su s'imposer a posteriori : sa contribution du 14 janvier 2024 a ainsi été intégrée en annexe n°2.

Aussi, faute d'avoir été consultée en amont, l'ADBU a-t-elle néanmoins réussi à prendre toute la mesure du rapport et de ses conclusions.

Sa contribution, en contrepoint critique, met en lumière plusieurs limites voire biais économiques dans les recommandations adressées par le CSPLA au ministère de la Culture :

« L'ADBU (Association des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation) regrette qu'un problème technique de messagerie ne lui ait pas permis d'avoir connaissance des dates d'audition proposées dans le cadre des travaux préparatoires au rapport de la mission mandatée par le CSPLA sur la Science ouverte, et souhaite que soient annexés voire intégrés à la version finale les éléments suivants :

• **Concernant l'analyse de la chaîne de création de la valeur dans le secteur de l'édition académique, le rapport adopte une focale qui semble trop étroite :**

Le propos gagnerait à être élargi à la production de la recherche, dont la rationalité économique relève d'un modèle très proche de celui du capital-risque. Dans les faits, la puissance publique,

par ses financements, « parie » en effet sur un certain nombre de projets de recherche dont très peu, au final, débouchent, par nature, sur des avancées publiables. Même si une étude sur le sujet manque et mériterait d'être conduite, une approximation du ratio à l'œuvre est donnée dans le rapport p.19, où il est relevé qu'« Elsevier a indiqué à la mission que 75% des articles soumis étaient rejetés (2,7 millions d'articles soumis et 600 000 publiés) ». Le raisonnement microéconomique exposé au début de la page 10 du rapport gagnerait à être repris à l'aune de cet élargissement de la focale, qui ne rend pas justice aux coûts réel de la science pour les financeurs de la recherche, et au retour sur investissement des publications.

• **Le rapport témoigne de façon répétée d'une crainte que le mouvement de la Science ouverte n'aboutisse à affaiblir le secteur privé de l'édition académique, dont le rôle éminent dans le processus d'évaluation de la recherche est justement rappelé** (organisation du circuit de peer-reviewing, valeur réputationnelle des revues jouant le rôle de label de qualité).

Si cette crainte peut être entendue, du fait de l'audience de certains discours militants, une présentation équilibrée de la question doit également faire sa part au point de vue des acteurs effectivement en responsabilité, que fédère précisément au niveau national l'ADBU : les directeurs des services documentaires de l'enseignement supérieur et de la recherche (qu'ils exercent dans les universités, les organismes, des écoles) ne visent ni n'imaginent plausible une disparition, à court, moyen ou long terme, de l'écosystème actuel de la publication académique. L'idée d'un retour aux pratiques antérieures à l'apparition, au XVIII<sup>e</sup> siècle de la revue scientifique, à savoir la transmission orale, la glose, ou la correspondance entre savants, ou quelque forme nouvelle liée à l'as-

<sup>1</sup> <https://www.culture.gouv.fr/nous-connaître/organisation-du-ministère/Conseil-supérieur-de-la-propriété-littéraire-et-artistique-CSPLA/Travaux-et-publications-du-CSPLA/Missions-du-CSPLA/mars-2024-publication-du-rapport-de-mission-sur-la-science-ouverte-et-le-droit-d-auteur>

somption du numérique, apparaît hautement hypothétique, pour les raisons précisément décrites dans le rapport : au-delà de l'acte de publication lui-même, et de diffusion des connaissances, la revue scientifique joue un rôle central dans les processus d'évaluation qualitative de la recherche, auxquels les chercheurs eux-mêmes sont très attachés. Cette dimension était du reste perçue dès les origines par les savants eux-mêmes, comme en témoignent les écrits d'Henry Oldenburg, secrétaire de la Royal Society of London, à l'origine de la première revue scientifique de l'Histoire, les fameuses Philosophical Transactions.

Il convient ainsi de rappeler :

- **Que la voie verte de la Science ouverte, quoique ce point soit rarement perçu, présuppose l'existence d'un secteur éditorial privé**, puisqu'elle consiste précisément dans la publication en accès ouvert de la version du manuscrit auteur relue en double aveugle par les pairs, ce qui suppose la soumission dudit manuscrit à un éditeur à même d'organiser ce processus de relecture, et auquel les droits sur la version canonique de l'article sont intégralement cédés. Le délai de publication en accès ouvert de cette version du manuscrit auteur a fait l'objet, dans le cadre de la préparation de la loi Lemaire, d'âpres discussions, le monde de l'édition académique craignant que les délais in fine retenus, de 6 à 12 mois selon les disciplines après publication dans la revue, ne soient trop courts pour garantir leur équilibre économique.

L'étude d'impact conduite dans le cadre de la mission confiée à Daniel Renoult a permis de dissoudre totalement ces craintes. Le rapport de la mission du CSPLA, qui cite pourtant plusieurs fois le rapport de Daniel Renoult, n'insiste pas assez sur ce point important, et qui s'explique aisément : si l'Internet permet de se substituer, théoriquement, à l'éditeur pour ce qui est de l'acte de publication, le cadre de la revue reste le garant de l'évaluation de la recherche, ce qui explique le maintien, par les bibliothèques académiques, de leurs abonnements, malgré l'assomption de la publication en accès ouvert sur des plateformes de dépôt comme HAL. **Pour être pérenne, la voie verte de la Science ouverte présuppose le système de l'abonnement.**

Même des initiatives internationales comme RePEc, qui organise pourtant à l'échelle de la planète, et la publication en accès ouvert des articles en sciences économiques et de gestion, et leur soumission à l'avis des pairs, n'ont nullement conduit à des désabonnements massifs aux revues de référence du domaine : c'est que les fonctions, dans RePEc, de cette soumission aux pairs des articles en préparation ne jouent absolument pas le même rôle que celui porté par les revues des éditeurs. Dans RePEc, il s'agit pour les auteurs, avant soumission de leur article auprès d'une revue, d'améliorer leur manuscrit grâce à la relecture critique de leurs pairs ; alors qu'une fois soumis à un éditeur, le manuscrit entre dans une relecture en double aveugle procédant d'une toute autre logique, celle de l'évaluation de sa qualité scientifique, dans le système d'économie symbolique et réputationnelle propre à la recherche, dont les retombées financières sont toujours secondes, et n'entrent pas en concurrence avec les intérêts des éditeurs (obtention de promotions, de bourses, de contrats de recherche, etc.).

Pour ces mêmes raisons, il n'est pas douteux que la Stratégie de rétention des droits (RRS – *Rights Retention Strategy*), qui suscite actuellement, comme en son temps les dispositions de la loi Lemaire, de si grandes inquiétudes chez les éditeurs, et dont le rapport de mission du CSPLA se fait l'écho en parlant improprement de stratégie de « non-cession des droits » (les droits sur la version finale de l'article sont bien intégralement cédés à l'éditeur dans cette approche), ait un impact tout aussi nul sur la soutenabilité économique de l'activité éditoriale qu'en leur temps les dispositions de la loi Lemaire (avec lesquelles elle partage, il semble qu'il faille le rappeler, d'être opérée à la seule initiative des auteurs, et ce, quelles que soient les mesures incitatives prises par les institutions de recherche pour la favoriser : les chercheurs sont farouchement attachés à leurs libertés académiques, constitutionnellement garanties) ;

- **Que la voie dorée de la Science ouverte ne remet nullement en cause l'existence des revues académiques** : elle consiste seulement à substituer au modèle de financement de

l'abonnement (modèle dit « lecteur-payeur ») un modèle fondé sur le paiement d'APC (article processing charges – modèle dit « auteur-payeur »).

En ce domaine, le rapport de la mission du CSPLA ne semble pas correctement situer les objectifs poursuivis par le Plan S, qui avait lui aussi fait couler beaucoup d'encre en son temps : il s'agissait, pour les financeurs de la recherche, de dénoncer et tenter de mettre fin à la confusion, parfois délibérément entretenue par certains acteurs, quant au financement de l'édition scientifique, de nombreux bouquets de revues mêlant dans leur offre revues financées sur abonnement et revues financées sur APC ; voire même proposant des revues dont certains articles étaient réputés financés sur un modèle lecteur-payeur, quand d'autres nécessitaient pour être publiés, le versement d'APC (revues dites « hybrides »). C'est avant tout contre le caractère hybride de ces bouquets ou revues, et le risque associé de perte de maîtrise des coûts par les institutions de recherche, qu'entendait réagir le Plan S.

Depuis, le développement des accords de type « *Read and publish* » (improprement appelés parfois « accords transformants »), résultant d'une négociation globale et intégrée des coûts d'abonnement et des coûts d'APC, est venu apporter une solution en la matière.

**• Pour ce qui est de la voie diamant de la Science ouverte, le risque pointé par le rapport de la mission du CSPLA, d'une étatisation, à terme, du secteur éditorial privé, est des plus surprenantes ! Car qu'entend-on par « étatisation » ?** En effet :

- S'il s'agit de dire qu'un risque existe d'une dépendance totale ou quasi-totale du secteur éditorial aux financements publics, alors il ne faut pas parler de risque, mais d'une réalité : à l'exception du secteur juridique, et, dans une moindre mesure (si l'on veut bien ne pas confondre revues scientifiques et revues professionnelles : les cabinets médicaux ne produisent pas de la recherche en sciences médicales), du secteur médical, le secteur éditorial tire l'essentiel ou la totalité de ses revenus des financements publics, soit sous la forme

d'abonnements souscrits par les bibliothèques, soit sous la forme d'APC payés par les unités de recherche ;

- S'il s'agit de pointer le risque qu'en ne recourant pas à l'intermédiation d'un éditeur privé, les chercheurs ne se retrouvent juges et parties de leurs travaux, et qu'ainsi les productions des revues éditées en accès ouvert diamant ne présentent pas toutes les garanties de scientificité requises, il conviendra tout d'abord de rappeler que les rétractions d'articles dont les résultats sont apparus après publication insuffisamment fondés, voire manipulés, existent dans le secteur éditorial classique, et ont même tendance à se développer ces dernières années, y compris et surtout dans les revues les plus prestigieuses (et donc les plus désirables dans la logique du *publish or perish*).

Et par ailleurs, il y a à faire un sort à la réalité de l'édition en accès ouvert diamant, que le rapport de la mission du CSPLA se contente d'illustrer à travers le modèle SCOAP3 ; or, le modèle mis en place dans le cadre de l'initiative SCOAP3 est très particulier, et lié à un secteur de la recherche bien spécifique.

La plupart des initiatives en matière de publication en accès ouvert diamant émanent d'universités, à travers la mise en place de plateformes éditoriales dans lesquelles les rôles dévolus à chaque intervenant sont tout aussi formalisés et étanches que dans le circuit éditorial classique : conseil scientifique jouant le rôle de comité éditorial, absolument distinct des relecteurs, toujours extérieurs à l'institution, voire, étrangers, garantissant la valeur des productions à travers un processus rigoureux et anonyme de relecture en double aveugle. Du reste, loin de concurrencer le secteur éditorial privé, ces plateformes universitaires jouent bien plutôt souvent le rôle de pépinières de revues, dont il arrive que certaines, une fois acquise une certaine audience et maturité, soient démarchées par des acteurs privés, et rejoignent le secteur éditorial classique. Loin de menacer la bibliodiversité, ces plateformes en participent donc pleinement.

Et aucun des acteurs universitaires en responsabilité n' imagine de ce fait que ce modèle puisse un jour remplacer le secteur éditorial privé.

Si donc schizophrénie il y a, elle n'est pas du côté de l'État comme avancé par le rapport de la mission p. 68. Il conviendrait bien mieux de parler d'intérêts divergents, et ce, non entre le monde de la culture et celui de l'enseignement supérieur et de la recherche, les conservateurs des bibliothèques, largement employés par ces deux ministères, le savent bien, mais entre d'un côté des acteurs éditoriaux mondialisés et très financiarisés, réalisant depuis des décennies des taux de bénéfice à deux chiffres, et des éditeurs plus modestes, notamment français, qui, du fait des hausses des grands bouquets édités par les majors internationales du secteur, ont pu subir en leur défaveur, comme le souligne bien p. 22 le rapport de la mission, des réorientations de budgets de la part d'institutions de recherche contraintes de sacrifier certains titres afin de maintenir leurs abonnements aux bouquets des grands éditeurs scientifiques mondiaux, et ce malgré l'inflation constante et injustifiée du coût de ces derniers.

**L'ennemi de la bibliodiversité, ce n'est pas l'accès ouvert. »**

# Le SNE et l'ADBU s'associent pour appeler à l'aide les pouvoirs publics : sauvons la documentation

Avril 2024

L'ADBU et le Syndicat national de l'édition (SNE) se sont associés dans un communiqué de presse commun du 27 avril 2024 pour appeler les pouvoirs publics à un sursaut documentaire pour défendre l'égalité des chances, l'esprit critique et l'accès aux savoirs dans les universités françaises<sup>2</sup> :

« Dans un contexte marqué par l'affaiblissement généralisé des moyens consacrés à l'enseignement supérieur, l'ADBU et le SNE s'associent pour alerter les pouvoirs publics sur le niveau d'ores et déjà dramatiquement bas des budgets documentaires en France et sur les risques que cela fait peser sur la réussite étudiante, l'égalité des chances, l'éducation à l'esprit critique et plus largement les fondements sur lesquels s'appuie notre démocratie.

Comme le rappelait l'ADBU dans son livre blanc en septembre 2023, il n'y aura pas de formations de qualité ni d'excellence de la recherche sans une politique documentaire forte. Or, le niveau d'investissement français dans les achats d'ouvrages et de revues papier et numériques par étudiant est anormalement faible depuis de nombreuses années, et désormais plus de deux fois inférieur à la plupart des pays européens.

Les ambitions de la France dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche nécessitent des ressources, des services et des lieux documentaires adaptés, animés par des professionnels formés en nombre suffisant. Ils contribuent à la réussite étudiante, au rayonnement de la recherche, à la diffusion de la science dans un moment où les fondements du savoir sont trop souvent remis en cause au profit de rationalités alternatives douteuses.

Poursuivre le sous-investissement dans ce domaine risque de conduire à un décrochage de l'enseignement supérieur français par rapport à ses partenaires et concurrents internationaux.

En outre, cette responsabilité ne se limite pas aux seuls cercles universitaires : le décrochage scandaleux des budgets documentaires des universités risque d'entraîner avec lui tout l'écosystème de l'édition de savoirs français qui en est directement dépendante, avec des difficultés croissantes et inquiétantes des éditeurs et libraires du secteur.

L'ADBU et le SNE appellent donc le Gouvernement, le Parlement et l'ensemble des acteurs concernés à se saisir sans délai des enjeux identifiés par le livre blanc de l'ADBU, à en débattre et créer les conditions politiques, stratégiques et de moyens pour y répondre. Il en va de la position et du développement de notre enseignement supérieur, de notre recherche et de la circulation de savoirs francophones fiables et validés, clefs des capacités de la France à répondre aux immenses défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui.

Face au fléau de la désinformation, la France ne pourra former des citoyens éclairés sans mobiliser de manière urgente et prioritaire les moyens indispensables au développement d'une documentation universitaire de rang européen. »

# Soutenir la cause étudiante : l'ADBU se saisit de l'enquête 2023 de l'OVE

## Mai 2024

L'ADBU, fidèle à son engagement auprès des étudiants, a profité de l'édition 2023 de l'enquête triennale de l'observatoire national de la vie étudiante (OVE<sup>3</sup>), Repères Conditions de vie – 2023, pour réaffirmer, nouvelles preuves ad hoc à l'appui, le bien-fondé des positions et engagements qui nous mobilisent. L'importance des BU dans le parcours universitaire et notre appel réitéré à une politique documentaire ambitieuse pour soutenir l'enseignement supérieur en France sont rappelés dans notre communiqué de presse du 6 mai 2024<sup>4</sup> :

« Dans un contexte universitaire marqué par de fortes tensions budgétaires et par une aggravation de la précarité étudiante, l'ADBU se félicite de constater que les bibliothèques universitaires (BU) demeurent de très loin le premier service utilisé par les étudiants puisque 71 % d'entre eux les fréquentent selon l'enquête Repères Condition de vie 2023 de l'OVE. L'ADBU se félicite également du maintien à un niveau très élevé (79 %) du degré de satisfaction générale des étudiants vis-à-vis de leur BU et de la corrélation confirmée entre fréquentation des bibliothèques et niveau de satisfaction des étudiants vis-à-vis de leurs études. L'enquête confirme un autre point : plus un étudiant fréquente sa BU, plus son bien-être s'accroît.

Les BU incarnent ces lieux de vie et ces « lieux communs » indispensables dans le parcours et l'expérience étudiants. Elles offrent un cadre de travail partagé et structurant, ainsi qu'un point de rencontre favorisant l'émulation collective et l'intégration sur les campus, ces facteurs étant au cœur de la réussite étudiante.

Mais ces résultats confirment également l'absolue nécessité, répétée par l'association et formalisée dans son livre blanc en septembre 2023 d'une politique documentaire forte et ambitieuse. Les bibliothèques universitaires ont un rôle naturel et essentiel dans la réussite étudiante, l'égalité des chances, la formation à l'esprit critique et à la lutte contre la désinformation, le lien science-société, l'intégration des étudiants internationaux, des étudiants en situation de handicap ou encore la culture et la vie de campus.

Les ambitions de la France dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche nécessitent des ressources, des services et des lieux documentaires adaptés, animés par des professionnels formés en nombre suffisant. L'enquête de l'OVE corrobore ainsi les données des enquêtes de comparaison européenne menées par l'ADBU en 2018 et 2023 montrant des décrochages préoccupants : 59% n'empruntent pas de documents imprimés, 49% estiment qu'il n'y a pas assez de places de travail.

Rappelons ici que la France dépense 56€ par an et par étudiant et enseignant-chercheur pour ses dépenses documentaires contre 132€ en moyenne dans les principaux pays de l'Union européenne en 2022 (hors Suisse, moyenne de 153€ avec la Suisse). L'ADBU appelle ainsi le Gouvernement, le Parlement, les universités et l'ensemble des acteurs concernés à se saisir sans délai des enjeux documentaires et citoyens identifiés par son livre blanc et à en débattre afin de répondre efficacement aux besoins et aux attentes des étudiants. »

3 <https://www.ove-national.education.fr/publication/reperes-conditions-de-vie-2023/>

4 <https://adbu.fr/actualites/ladbu-reagit-a-la-publication-de-lenquete-de-lobservatoire-national-de-la-vie-etudiante-reperes-condition-de-vie-2023>

# Revalorisation et indexation des droits de bibliothèque : l'ADBU interpelle le ministère

## Mai 2024

Face aux annonces du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESR) concernant l'augmentation des frais étudiants en vue de la rentrée universitaire 2024, l'ADBU a relancé son plaidoyer sur la revalorisation et indexation des droits de bibliothèques.

Son communiqué de presse du 31 mai 2024<sup>5</sup>, rappelant le sous-financement chronique des bibliothèques universitaires, demande au ministère une mesure urgente pour garantir notre rôle essentiel dans la réussite étudiante et la diffusion du savoir :

« Suite à l'annonce récente des augmentations concomitantes des droits d'inscription à l'université (+2,9 %) et de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) de 3 % à compter de la rentrée 2024, l'ADBU souhaite interpeller le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sur l'urgence de la revalorisation des droits de bibliothèque.

Depuis 2015, la part minimale des droits d'inscription universitaire reversée aux bibliothèques universitaires reste inchangée à 34 €. Il serait incompréhensible et sur le fond inacceptable que cette année encore, ce montant reste identique, et ce dans un contexte de rehaussement de ces droits d'inscription.

L'expérience montre assez qu'exciper de l'autonomie des établissements pour s'en remettre uniquement aux choix de leurs conseils d'administration pour relever les droits de bibliothèque n'est pas une position viable et ne répond pas aux enjeux identifiés.

Une action du ministère est indispensable, au titre de son rôle stratégique dans le déploiement des politiques publiques qu'il porte. Une absence de réaction serait perçue comme le signe d'une indifférence avérée pour les missions remplies par notre communauté auprès des étudiantes et des étudiants et entamerait le lien de confiance avec la tutelle.

L'ADBU demande une action sans délai du ministère afin que les droits de bibliothèque soient règlementairement accrus dès la rentrée 2024, en les portant à 40 €.

---

<sup>5</sup> <https://adbu.fr/actualites/revalorisation-et-indexation-des-droits-de-bibliotheque-ladbu-interpelle-le-ministere-de-lenseignement-superieur-et-de-la-recherche>

# Déclaration interassociative : (re)placer les valeurs des bibliothèques au centre du débat politique national

Juin 2024

Notre association a tiré parti du contexte national et des élections législatives de 2024 pour rappeler l'importance des bibliothèques comme piliers du service public et, plus largement, garantes de la diffusion du savoir et de la formation citoyenne, dans un contexte politique où ces valeurs se devaient d'être réaffirmées. L'ADBU a décuplé la force de son plaidoyer en s'alliant à sept autres associations professionnelles pour une déclaration commune publiée le 21 juin 2024<sup>6</sup> :

« À l'occasion des élections législatives de juin et juillet 2024, les associations soussignées tiennent à rappeler les orientations fondamentales et les missions de service public qui guident l'action quotidienne des bibliothèques :

- Assurer la continuité et la neutralité du service public qui commence par une égalité de traitement dans l'accueil de tous les publics sans discrimination
- Offrir un accès libre aux bibliothèques à tous les habitants et usagers quels que soient leur statut, leurs origines et leurs situations personnelles ; dans le droit fil du respect des droits culturels inscrits dans plusieurs lois récentes, permettre à tous les habitants de se retrouver dans les actions ou les collections des bibliothèques et de pouvoir y participer
- Proposer un lieu de ressources avec des collections pluralistes et une programmation ouverte sur le monde et la diversité de ses cultures dépassant une vision exclusivement nationale.
- Donner un accès libre et dépourvu de censure à tous les champs du savoir, des sciences dures aux sciences humaines, à propos de toutes les périodes de l'histoire, sans restriction géographique
- Positionner les bibliothèques territoriales comme maillon de service public de proximité présent partout, contribuant au lien social pour toutes et tous, ainsi qu'à des services permettant de lutter

contre la fracture numérique et l'illectronisme

- Réaffirmer le rôle essentiel des bibliothèques dans le soutien à la recherche et à la formation et l'émancipation culturelle tout au long de la vie
- Positionner les bibliothèques comme actrices de l'éducation aux médias et à l'information dans une logique d'ouverture aux connaissances et à l'esprit critique et de formation tout au long de la vie. En cela, elles jouent un rôle dans la construction d'un citoyen actif et éclairé.

Ces principes s'appuient notamment sur la loi du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique dite loi Robert, adoptée à l'unanimité des deux assemblées, ainsi que sur la Charte des bibliothèques de l'UNESCO.

Ces textes de référence réaffirment les principes qui sont ceux du service public : égalité, mutabilité, neutralité, pluralisme, droits culturels. »

## Signataires :

- L'Association des Bibliothécaires Départementaux (ABD)
- L'Association des Bibliothécaires de France (ABF)
- L'Association pour la coopération des professionnels de l'information musicale (ACIM)
- L'Association des directrices et directeurs des bibliothèques municipales et groupements intercommunaux des villes de France (ADBGV)
- L'Association des Directeurs et personnels de direction des Bibliothèques Universitaires et de la Documentation (ADBU)
- L'Association des conservateurs territoriaux de bibliothèques (ACTB)
- L'Association des Élèves Conservateurs Territoriaux de Bibliothèques (AECTB)
- Images en bibliothèques.



# Les grands événements

# Les grands événements

## **JNF 2024** **LEURS BESOINS, NOS FORMATIONS ?**

- ✦ Reims, 25 et 26 janvier 2024
- ✦ 178 participants

En partenariat avec le **Service commun de la documentation de l'Université Reims Champagne-Ardenne**, porté par la **Commission Pédagogie et documentation**.

Rendez-vous annuel de l'ADBU, les JNF 2024 ont mis l'accent sur les pratiques de nos usagers et les représentations que nous en avons : les « digital natives » sont-ils réellement à l'aise avec le numérique ? Sont-ils plus vulnérables à la désinformation ? Quels rapports les étudiants ont-ils à la documentation aujourd'hui ? Comment adapter nos formations à des besoins pas toujours formulés ni identifiés ? Trois sessions d'ateliers ont été organisées lors de ces journées.

## **JOURNÉE D'ÉTUDE** **MESURER LA FRÉQUENTATION EN BIBLIOTHÈQUES, ÉPISODE 2 : ALLER AU-DELÀ DE COMPTER, CONNAÎTRE LES USAGERS**

- ✦ Lyon, 28 mars 2024, ENSSIB
- ✦ 40 participants

Événement porté par la **Commission Pilotage et évaluation**

Le 10 octobre 2023 était organisée une journée professionnelle au centre Pompidou : « Mesurer la fréquentation en bibliothèques : méthodes, outils et retours d'expérience ». Coorganisée par le ministère de la Culture, la Bibliothèque publique d'information et la commission de normalisation AFNOR CN46-8, cette journée avait mis en avant le potentiel des données induites recueillies pour mesurer la fréquentation sur place et en ligne des bibliothèques.

L'ADBU avait dès le départ soutenu ce projet initié par les membres de la CN46-8 (Information et documentation – Qualité, statistiques et évaluation des résultats) composée de professionnels de la documentation relevant à la fois du ministère de la Culture et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Le succès de cette journée professionnelle réunissant 40 participants avait révélé l'importance des échanges autour de problématiques communes. Un livret de la CN46-8 finalisé pour cette journée synthétise les réflexions méthodologiques en cours.

Cinq mois plus tard, la Commission Pilotage et Evaluation a souhaité poursuivre les échanges sur le sujet lors d'une journée d'étude organisée à l'ENSSIB le 28 mars 2024. Elle a abordé des questions complémentaires concernant la vie étudiante grâce aux données recueillies dans le cadre d'enquêtes auprès des publics, conformément à la norme



© : Léa Delavet | ADBU – JNF 2024

ISO 16 439 préconisant la combinaison des données induites, sollicitées et observées. Une évolution de la fréquentation des BU par les étudiants est-elle constatée depuis la crise sanitaire ? Qui vient et pourquoi ? A quelle fréquence et combien de temps ? Comment intégrer la dimension du parcours de l'étudiant sur un campus, au-delà du périmètre des BU ?

Les [interventions de la journée](#) sont disponibles sur le [site de l'ADBU](#).

## **JOURNÉES UX DESIGN L'ARRIÈRE BOUTIQUE DE L'UX DESIGN : QUELLES INTÉGRATIONS DANS LES ORGANISATIONS ?**

- ↳ Lille, 18 et 19 novembre 2024
- ↳ 130 participants

En partenariat avec le **Service commun de la documentation de l'Université de Lille**. Événement porté par la **Commission Métiers et compétences**.

Après les premières journées UX organisées en distanciel en 2021, le GT « Journées UX 2024 » a préparé tout au long de l'année un nouvel événement fédérateur autour de l'UX Design. L'angle d'attaque retenu pour cette nouvelle édition n'était pas tant les méthodes UX en elles-mêmes, désormais mieux connues, que l'impact de la culture UX dans le développement de compétences nouvelles et dans l'organisation et le management des services et des équipes. Multipliant les formats (conférences, tables-rondes, ateliers, visites), les JUX 2024 ont réuni 130 participants dont les retours ont été très positifs, preuve de l'intérêt et du dynamisme de la communauté pour ce sujet.



## **CONGRÈS DE L'ADBU 2024**

↳ Dijon, du 9 au 11 octobre 2024

↳ 324 participants

En partenariat avec le **Service commun de la documentation de l'Université de Bourgogne**.

### **Assemblée générale**

Temps fort de la vie de l'association, l'Assemblée générale, suivie de séquences d'échanges et de restitution autour de l'activité des cinq commissions, a permis d'évoquer plus avant les dossiers en cours, à commencer par le Plan BU 2030, le remembrement statutaire et le rattachement à la haute fonction publique, l'étude consacrée aux indicateurs des bibliothèques universitaires européennes, la vie de l'association et le bilan de la mandature. Le budget prévisionnel et l'annexe tarifaire 2025 ont été votés. Le prochain Conseil d'administration (2025-2027) a de même été élu.

L'assemblée générale a également été l'occasion d'initier un temps de réflexion collectif sur l'impact de l'IA sur les métiers de la documentation et les missions des services documentaires. À l'appui d'une analyse SWOT menée par chacune des commissions durant leurs sessions parallèles, plusieurs axes de travail ont émergé pour venir alimenter la feuille de route de l'association et les axes de travail de ses cinq commissions. La synthèse de ces travaux a fait l'objet d'une communication interne via la liste de diffusion de l'ADBU.

### **Journée d'étude et matinée politique :**

#### **Les BU en transition**

Pour cette 53e édition, la journée d'étude a été pleinement consacrée aux enjeux et défis sociétaux et environnementaux.

En février 2022, le rapport Jouzel posait les lignes directrices de la transition écologique de l'ESR. Depuis, les établissements sont entrés en transition et s'apprêtent à soumettre leurs feuilles de route opérationnelles à travers les schémas directeurs DD&RSE. Dans le contexte actuel, leur élaboration suppose cependant la résolution d'une équation complexe mettant en regard des objectifs souvent antinomiques devant concilier sobriété énergétique

et impact environnemental d'une part, et impératifs sociétaux touchant aux conditions de vie ou d'étude des étudiants et personnels d'autre part. Du fait de leur taille, de leur amplitude horaires et de leur rôle social de plus en plus affirmé, les BU n'échappent pas à ces injonctions parfois contradictoires ni aux réflexions qu'elles suscitent : Comment maintenir un niveau d'innovation ou de qualité de services exigeant tout en réduisant son empreinte carbone ? Comment aller vers une intégration plus systématique des normes environnementales dans la gestion, la rénovation et la construction des bâtiments tout en garantissant les confort et ambiances de travail (lumière, température, ventilation, aménagements mobiliers...) ? Comment accueillir et ouvrir toujours plus en consommant moins ?

Si une partie des réponses doit pouvoir se trouver dans le « faire mieux » à défaut de « faire moins », l'ampleur des enjeux appelle des arbitrages tranchés au profit de certains espaces ou services. Il reste au demeurant légitime de nous interroger sur la place des bibliothèques universitaires dans ces arbitrages et sur les opportunités que peuvent représenter nos espaces et nos services. Parmi les axes de réflexion : promouvoir la place et le rôle des « communs » dans la résolution de ces équations complexes, quantifier les bénéfices ou les externalités générées par les pratiques circulaires ou de réemploi.

Cette journée d'étude a été une invitation à repenser le rôle de la bibliothèque et l'évaluation qui peut en être faite. Cette réflexion nous a naturellement entraînés à examiner un écosystème bien plus large à l'échelle des territoires où les mutualisations, le fonctionnement en réseau et la mise à disposition de biens communs apparaissent comme des leviers stratégiques pour répondre aux défis sociétaux et environnementaux de demain.

La matinée politique qui a clos le Congrès a permis d'élargir la réflexion au cours d'une table ronde intitulée « Transition écologique, gestion bâtiminaire : quelles trajectoires pour demain ? ».

➤ **Assemblée générale**

Mercredi 9 octobre 2025

Ouverture du 53e congrès de l'ADBU par son président Marc Martinez.



© Manuelle Toussaint

➤ **Journée d'étude « Transition écologique, gestion bâimentaire : quelles trajectoires pour demain ? »**

Jeudi 10 octobre 2025

Table ronde : Agir, sensibiliser, former à la transition écologique en bibliothèques.

Anaïs Massola, Jean-Marie Feurtet, Reine Bürki.



© Manuelle Toussaint

➤ **Soirée professionnelle au Château du Clos de Vougeot**

Jeudi 10 octobre 2025

Arrivée des congressistes dans la cour intérieure du château du Clos de Vougeot.



© Manuelle Toussaint

➤ **Matinée Politique**

Vendredi 11 octobre 2025

Table ronde : Transition écologique, gestion bâimentaire : quelles trajectoires pour demain ?  
Michel Eddi, Mathias Bernard, Fabrice Boyer, Julien Sempéré, Manon Louvet.



© Manuelle Toussaint



# 3

## Les actions des commissions

---

## COMMISSION

# Évolution des Métiers et Compétences

## COMPOSITION

**Commission pilotée par Johann Berti**  
(Aix-Marseille Université).

**Au 31/12/24, la commission Métiers compte trente-trois membres, pilote inclus** : une croissance continue mais maîtrisée au fil des années qui a permis d'en décupler la force de frappe (mode projet et groupes de travail). La commission reflète la diversité du paysage national et se veut aussi représentative que possible : établissements de tous statuts et configurations, présence importante des organismes de formation.

## FONCTIONNEMENT

S'appuyant sur sa feuille de route, la commission s'est réunie en moyenne cinq fois par an, avec une alternance de réunions en ligne et en présentiel. Outre le travail en plénière, trois GT sont des émanations de la commission avec leur calendrier propre : GT « référentiels » (pilotage : C. Maubernard et O. Nguyen), GT « Échanges et stages immersifs inter-BU » (pilotage : M. Poulain et H. Coste puis J. Deschaux-Beaume) et GT « journées UX 2024 » (pilotage : A. Dinh Duvauchelle et G. Mochel-Sarselle).

## GROUPES DE TRAVAIL « RÉFÉRENTIELS »

Conformément à son plan de travail<sup>7</sup>, le GT « référentiels » de la commission Métiers a achevé et publié son projet au long cours de dictionnaire des compétences et connaissances à destination de la communauté des bibliothèques de l'ESR. Cet outil en ligne<sup>8</sup>, construit en coopération avec plusieurs autres commissions thématiques de l'ADBU, est évolutif, facilement interrogeable (moteur de recherche) et appropriable. Il privilégie une approche par compétences et se veut complémentaire des référentiels existants, parfois incomplets, parfois obsolètes. Il est structuré en treize grandes thématiques appelées « domaines » (chacun décrit par un court texte permettant de vérifier les champs d'activité couvert). Les domaines sont eux-mêmes structurés en sous-domaines, auxquels les compétences opérationnelles et les connaissances sont rattachés.

Il s'agit bien d'un dictionnaire de compétences, et non pas d'activités. Par ailleurs, le choix a été fait de ne pas indiquer le niveau de maîtrise des compétences ou connaissances, les formulations se voulant suffisamment générales pour s'adapter à tous les contextes locaux. Chaque compétence ou connaissance comporte une mention « source » qui permet d'identifier, le cas échéant, le référentiel dont elle est originaire (Bibliofil, Référens III, BnF...). Il est parfois précisé « reformulation », sinon il est indiqué « création ».

7 [https://adbu.fr/wp-content/uploads/2022/02/commission\\_metiers\\_adbu\\_JB\\_2022-2024.pdf](https://adbu.fr/wp-content/uploads/2022/02/commission_metiers_adbu_JB_2022-2024.pdf)

8 <https://adbu.fr/referentiels/dictionnaire-competences-bibliotheques-esr>

Avant son lancement officiel, le projet de dictionnaire a fait l'objet d'échanges avec la communauté professionnelle par le biais d'un webinaire « test » restreint le 14 mai 2024 puis d'un webinaire ouvert à tous les adhérents le 27 juin 2024 (73 inscrits, 40 présents). Ces échanges ont permis d'encore ajuster le contenu de l'outil avant sa mise en ligne publique.

**La « fiche référentiel métier » spécifique à la fonction de directrice/directeur de service documentaire** a par ailleurs été chartée aux couleurs de l'ADBU puis mise en ligne sur le site web de l'association<sup>9</sup>. Cette fiche a été conçue selon le même modèle que celles existant pour plusieurs autres fonctions de direction dans l'ESR (DGS, DRH, DSIN, DF, etc.) . Son objectif est de renforcer le positionnement et l'intégration des services documentaires au sein de leur établissement. Ce travail, finalisé au niveau de l'ADBU, doit maintenant trouver sa déclinaison graphique et sa place au même titre que les autres référentiels de l'ESR – le dialogue avec le ministère se poursuit à ce sujet.

## PROJETS, RAYONNEMENT ET DISSÉMINATION

Lancée en mars 2022, la réflexion explorant l'opportunité d'un séminaire autour du leadership (inspiration : LIBER « emerging leaders »), ouvert aux cadres supérieurs des bibliothèques, porté par l'ADBU, avec l'appui et la force du réseau et avec des prestations de collègues et de consultants, n'a pas trouvé les moyens d'avancer en 2024. Ce projet peut-il aboutir ou est-il préférable de l'abandonner, du moins au niveau de l'association ? La mise en place du nouveau conseil d'administration permettra probablement de trancher ce point.

**Lancé en septembre 2023, le GT « échanges et stages immersifs inter-BU »** explore l'opportunité d'échanges entre collègues, dans une optique inter-catégorielle de découverte, de formation, d'étoffe

de la culture professionnelle et d'évolution des activités. Les problématiques en cours de défrichage sont notamment la préparation de ces échanges, leur organisation concrète ainsi que l'après-stage.

**Enfin, la commission Métiers souhaitait lancer courant 2024 une deuxième enquête sur le télétravail dans les bibliothèques d'ESR**, après la première du genre conduite en 2022 et qui concluait sur la pertinence de périodiquement réinterroger cette réalité très évolutive et de l'assortir d'éléments plus qualitatifs. Le questionnaire est finalisé et sera adressé aux directions des services documentaires début 2025 avec l'objectif d'une restitution d'ici la fin du premier semestre 2025.



### PROJET DE FICHE RÉFÉRENTIEL MÉTIER

**Directrice / Directeur de bibliothèque  
d'enseignement supérieur  
et de recherche**

**NOVEMBRE 2024**



9 <https://adbu.fr/wp-content/uploads/2024/11/Fiche-Dirbuist-ADBU.pdf>

# COMMISSION

# Pédagogie et Documentation

## COMPOSITION

Commission pilotée par **Véronique Palanché**  
(MédiaMéditerranée)

**Au 31 décembre 2024 la commission compte 18 membres, pilote incluse.**

## FONCTIONNEMENT

La commission s'est réunie quatre fois en présence en 2024, trois fois à Sciences Po, une fois au SCD de l'Université Paris Cité (site des Grands Moulins). Véritables espaces d'échange, les réunions en présence ont pour objectif d'entretenir une dynamique collective autour des projets travaillés en sous-groupes, d'identifier de nouvelles pistes de travail. Ces réunions laissent également une place importante aux temps informels, ce qui permet de renforcer l'efficacité du travail en visioconférence. Chaque membre de la commission participe *a minima* à un groupe thématique. L'essentiel des travaux de la commission est réalisé par des groupes thématiques qui se réunissent en visioconférence à des rythmes divers, le plus souvent hebdomadaires. Cette organisation permet de conduire plusieurs projets en parallèle et facilite la participation de tous les membres de la commission aux travaux. Chaque groupe thématique réfléchit à un livrable produit dans l'année.

**En 2024, la commission a travaillé plus spécifiquement autour de trois axes.**

**Axe 1 : appui stratégique aux établissements, avec les groupes « enquête » et « référentiel des compétences informationnelles (RECIF) ».**

Le groupe enquête a finalisé la restitution de l'enquête relative aux enjeux et à la place de la formation des usagers dans les bibliothèques de l'ESR. La synthèse est disponible en ligne<sup>10</sup>.

Cette enquête a permis de réaliser une photographie des politiques déployées par les établissements en matière de formation des usagers en les confrontant notamment aux moyens alloués.

Le groupe référentiel a continué l'enrichissement et la correction de RECIF, notamment dans le domaine de l'appui à la recherche et de la science ouverte. Le référentiel a été entièrement traduit en anglais et sa présentation sur le site repensée.

**Axe 2 : accompagnement des formateurs en bibliothèque avec les groupes « Journées nationales des formateurs (JNF) 2024 »** qui s'est éteint à l'issue des journées 2024 à Reims, après avoir mis en ligne les conférences et les synthèses d'ateliers sur le site de l'ADBU. Le groupe « JNF 2025 » prépare les journées à venir à Nanterre les 30 et 31 janvier 2025.

Ces groupes thématiques ont comme particularité d'être constitués de membres de la commission Pédagogie et d'agents de l'Université d'accueil. Les JNF de Reims ont réuni 150 formateurs et le groupe d'organisation comptait une vingtaine de personnes.

---

10 <https://adbu.fr/https/adbufr/actualites/enquete-formation>

Les JNF de Nanterre qui se tiendront les 25 et 26 janvier 2025 sont également préparés par un groupe mixte composé d'agents du SCD de Paris Nanterre et de la commission.

Le groupe JNF 2025 s'est réuni tous les mardis en visioconférence. Trois réunions en présence se sont tenues à Nanterre, une en juin et deux en décembre. Ces groupes de travail ont eu pour objectif la préparation des rencontres tant en matière de contenu que du point de vue logistique.

**Axe 3 : Un troisième axe de travail qui avait émergé en 2023 avec l'emballage médiatique autour de Chat GPT a donné lieu à la création d'un groupe de travail qui s'est réuni en visio de janvier à juin.**

Deux membres de la commission métiers et compétences et une de la commission pilotage et évaluation ont participé aux travaux.

Trois webinaires ont été organisés entre juin et fin août. Ils ont permis la présentation de six projets et ont réuni plus de cinq collègues au total.

## WEBINAIRES

### Intelligence artificielle et bibliothèque :

• **Vendredi 19 Janvier** : Intelligence artificielle et bibliothèque : réfléchissons ensemble (2ème rencontre)

• **Mardi 25 juin** : "Intelligence artificielle et robots conversationnels" intégré à un cours de 1ère année « Compétences informationnelles » par Fabienne Para de Sciences Po Lyon. Retour d'expérience sur l'usage d'une IA générative dans une formation dédiée à la veille technologique par Arnaud Dubos de l'École Centrale de Lyon

• **Jeudi 4 juillet** : Retour d'expérience sur la conception et la réalisation d'un escape game à l'aide d'IA génératives par Stéphanie Kamidian de Sciences Po Paris ; Retour sur l'atelier ouvert à tous "L'intelligence artificielle, un voyage numérique" par Elise Leclere et Audrey Rozowykwiat de Sorbonne Nouvelle

• **Jeudi 29 août** : Premiers pas pour une intégration de l'IA dans les dispositifs de formation par Magali Thiebault de CY Cergy Paris Université ; la mise en place de formations sur l'IA et ChatGPT au SCD de l'université de La Réunion par Hélène Saada et Sandra Giraud du SCD de la Réunion.

## PROJETS EN COURS

L'activité de la commission s'organise en un travail continu d'administration de la communauté des formateurs « Zenodo - ADBU compétences informationnelles » qui permet aux formateurs en bibliothèques de l'ESR de partager des matériaux de formation. Le 31 décembre 2024, on recense 206 dépôts (178 dépôts au 31 décembre 2023).

La liste « compétences informationnelles » compte 852 abonnés au 31 décembre 2024 (821 au 31 décembre 2023). 93 messages ont été publiés en 2023 (173 en 2022).

En ligne de mire pour 2025, après avoir placé l'année 2024 sous le signe de l'achèvement des projets en cours, la commission travaillera sur :

- La tenue des JNF de Nanterre en 2025 et la préparation des JNF 2026,
- La préparation d'une enquête flash sur les services de formation des usagers pour 2026,
- La mise à disposition de la communauté professionnelle des enrichissements de RECIF notamment avec l'exploration de l'axe intelligence artificielle et compétences informationnelles
- La prolongation des travaux initiés par le groupe de travail intelligence artificielle et bibliothèque sous une forme qui reste à définir.

**D'autres sujets pourront venir compléter ces pistes de travail.**

# COMMISSION

# Recherche & Documentation

## COMPOSITION

Commission pilotée par **Marie-Madeleine Géroudet** (université de Lille).

**Au 31/12/2024 la commission compte 20 membres** (19 membres au 1er janvier 2024) : la Commission Recherche et documentation a connu 4 départs en 2024 et 5 arrivées au cours de l'année. Son effectif demeure donc stable avec 20 membres engagés à la fin de l'année 2024. Elle est en majorité composée de responsables des services à la recherche dans leur établissement, de directrices de bibliothèques et de responsables des collections.

## FONCTIONNEMENT

La commission Recherche documentation a stabilisé en 2024 de nouvelles modalités de fonctionnement autour de 2 grands temps forts. Début avril 2024, l'ensemble des membres de la commission s'est retrouvé pour un temps de séminaire et de convivialité accueilli par le SCD de l'Université Lyon 2. Ce séminaire a été l'occasion d'approfondir des dossiers en cours, d'expérimenter des méthodes de co-développement et de se rencontrer en présentiel. Le 9 décembre 2024, la commission a conclu l'année par une rencontre en présentiel tournée autour de la feuille de route 2025-2027 et du thème de l'intelligence artificielle.

4 réunions plénières en visioconférence et de nombreuses réunions en sous-groupes ont permis de faire progresser les dossiers de la commission au cours de l'année.

## WEBINAIRES

Quatre webinaires Recherche Midi ont été proposés en 2024 :

- **Le 8 février 2024** : Les outils internes de gestion bibliographique et bibliométrique. Ce webinaire a réuni 133 participants.
- **Le 15 mars 2024** : Restitution sur l'enquête Organisation des services à la recherche 2023. Ce webinaire a réuni 144 participants.
- **Le 15 mai 2024** : Science ouverte et Alliances européennes
- **Le 17 juin 2024** : Entrepôts thématiques de confiance. Ce webinaire a réuni 52 personnes.

Le nombre de participants et leur intérêt exprimé au travers des questions confirment l'utilité de ce format de webinaire, relativement simple à organiser et permettant de fédérer la communauté autour d'enjeux importants pour son évolution.

L'animation du réseau passe également par le suivi de la liste de diffusion Bibrecherche, composée de 841 membres à la fin de l'année 2024.

## RAYONNEMENT ET DISSÉMINATION

Pour sa nouvelle édition, l'enquête Organisation des services à la recherche a fait l'objet d'un rapport complet d'analyse diffusé sur HAL. Les données de l'enquête anonymisées ont également été déposées sur Recherche.Data.Gouv. L'amélioration de la visibilité des résultats de cette enquête contribue à en faire une référence sur l'activité des bibliothèques en matière de services à la recherche.

Comprendre et mesurer l'impact de la science ouverte sur les bibliothèques : c'est le thème de la communication présentée par l'ADBU au Congrès LIBER

2024 à Limassol. Cette présentation a été l'occasion de revenir sur les projets et les réalisations de l'ADBU pour mieux comprendre le développement de la science ouverte dans les bibliothèques : journée d'étude Open up du Congrès 2022 à Caen, enquête sur l'organisation des services à la recherche, étude sur les indicateurs Science ouverte.

## PROJETS EN COURS

**La Commission a finalisé le rapport de l'enquête 2023 sur l'organisation des services à la recherche** et en assurée la restitution auprès de la communauté professionnelle. Cette nouvelle enquête a permis pour la première fois de disposer de données comparables entre 2021 et 2023 et de dégager des évolutions et des tendances en cours dans le domaine des services à la recherche. De nouvelles questions permettent également de mesurer l'impact des politiques Science ouverte sur nos services.

**En relation avec la Commission Evaluation et pilotage, et avec l'appui de Dataactivist, la Commission Recherche et documentation a poursuivi l'étude sur les indicateurs d'activités en matière de science ouverte.** Deux séquences d'ateliers en janvier et en juin 2024 ont permis de délimiter les fiches indicateurs à concevoir et à approfondir la méthodologie à adopter pour concevoir chaque indicateur spécifique. Cette étude se poursuivra en 2025 lors d'une demi-journée de présentation des propositions de l'ADBU et d'échanges autour des fiches indicateurs.

**Après un premier temps d'échanges à la fin de l'année 2023, la Commission Recherche et Documentation a travaillé au fil de l'année à la rédaction de propositions en matière d'intégrité scientifique.** Ces propositions s'adressent à la fois aux acteurs de l'intégrité scientifique en France et aux bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elles visent à faciliter et à enrichir la contribution des bibliothèques sur ce sujet sensible et crucial pour les communautés de recherche. Au cours de l'hiver 2024-2025, ces propositions ont fait l'objet de premiers échanges avec l'Office français de l'intégrité scientifique (OFIS) et le réseau des référents intégrité scientifique (RESINT). Leur

diffusion est prévue au premier semestre 2025 et plusieurs actions de travail commun ont été identifiées.

**Dans la lignée de réflexions antérieures, des échanges ont été engagés avec l'association Bibliopat pour concevoir un partenariat autour de la gestion des collections patrimoniales dans les bibliothèques** de l'enseignement supérieur et de la recherche. A la suite de ces échanges, un groupe de travail commun associant des membres de Bibliopat et de l'ADBU s'est mis en place. Il se donne pour objectif la réalisation d'une adaptation à l'ESR du Guide de gestion des collections patrimoniales du Ministère de la Culture. La réunion de lancement mi-décembre 2024 a rassemblé une trentaine de collègues volontaires de tous types d'établissements.

Enfin, de nouveaux chantiers ont été ouverts au cours de l'année et donneront lieu à des développements en 2024 : expérimentation de modalités de co-développement pour accompagner le réseau dans ses questionnements sur la concrétisation d'offre de services, approfondissement des enjeux relatifs au public des doctorants, mise en oeuvre de services d'accompagnement autour de la publication en Open Access.

# COMMISSION

# Pilotage et Évaluation

## COMPOSITION

Commission pilotée par **Nelly Sciardis**  
(université Polytechnique Hauts-de-France)

La commission Pilotage et Évaluation compte 28 membres au 31/12/2024, issus d'établissements de différentes tailles, ce qui permet une bonne représentativité de la variété des contextes à l'échelle des territoires. La grande majorité d'entre eux assure des fonctions de direction/direction adjointe et/ou d'évaluation. Les enquêtes auprès des publics, les indicateurs et la mesure de l'impact des activités en bibliothèque, l'ESGBU, la démarche qualité et son évaluation, font partie des missions au cœur de leur fiche de poste, en lien avec le pilotage de la structure documentaire concernée. La commission a accueilli de nombreux nouveaux membres sur l'année civile 2024, ce qui a permis d'élargir le périmètre des établissements représentés.

## FONCTIONNEMENT

La commission se réunit tous les mois en plénière, alternativement en visio et en hybride. Des sous-groupes thématiques organisent des rendez-vous complémentaires pour mener à bien des dossiers spécifiques. **En 2024, 5 sous-groupes se sont réunis régulièrement :**

- Le GT consacré à la mise à jour de l'étude comparative de différents indicateurs de performance au sein de bibliothèques européennes relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche. Plusieurs binômes se sont constitués au sein de ce GT afin de se concentrer sur l'analyse des données d'un pays en particulier et les échanges oraux avec l'homologue européen en question.
- Le GT préparant la journée d'étude du 28 mars 2024 sur l'évaluation de la fréquentation en biblio-

thèque.

- Le GT travaillant sur la mise à jour de Qualibib.
- Le GT réunissant des membres de cette commission et de la commission Recherche et Documentation sur l'étude autour des indicateurs d'activité en lien avec la Science Ouverte.
- Le GT réunissant des membres de cette commission et de la commission SDSI travaillant sur la préparation d'une journée d'étude en 2025 relative à la datavisualisation des données d'activité en bibliothèque dans un SI établissement.

A noter également : certains membres de la commission ont participé aux échanges plus larges sur l'intelligence artificielle, sous forme de réunions en distanciel et lors de l'assemblée générale du congrès ADBU.

## WEBINAIRES

**Le 2 décembre 2024** : Un webinaire s'est tenu sur une méthodologie d'enquête méconnue en France, Project Outcome, avec 78 participants. Ce dispositif, en libre accès, nécessite un travail au sein de la commission en 2025 pour disposer d'une traduction en français identique.

## RAYONNEMENT ET DISSÉMINATION

La fusion en 2024 des réseaux des référents établissements et BU pour le dispositif Services Publics+ a permis une visibilité accrue des travaux réalisés en BU. La rédaction du guide de recommandations pour construire des indicateurs en lien avec les différents engagements doit être réactivée, en lien avec les travaux de la commission réalisés en 2023. Ce dispositif a permis le rapprochement avec d'autres réseaux professionnels autour de l'évaluation de la Qualité, RELIER et QuaRES, ainsi qu'avec le CIRSES, dans le cadre du projet de croisement des référentiels de l'ESR.

## PROJETS EN COURS

La mise à jour de l'étude publiée en 2022 sur les indicateurs évaluant la performance de bibliothèques d'enseignement supérieur et de recherche en Europe a été diffusée à l'occasion du congrès ADBU 2024. La précédente version abordait en effet les années 2013 à 2019. Cette nouvelle édition couvre trois années supplémentaires (2020, 2021 et 2022). Au-delà des données quantitatives recueillies et de l'élargissement du périmètre d'observation à la Belgique et la Pologne, l'objectif est à présent de sensibiliser et mobiliser nos homologues européens sur l'intérêt de mutualiser ces données d'activité et d'échanger sur ces indicateurs de performance. Sont-ils encore pertinents ?

Le rapprochement des travaux de la commission avec la CN 46-8 de l'AFNOR a aussi permis de mettre en regard ces données construites à partir des normes ISO 2789 et 11620 mises à jour dans leur version anglaise. La traduction de la norme ISO 2789 en français, publiée en 2024, souligne les nouveaux enjeux de l'activité en bibliothèque à travers l'évolution lexicale, les suppressions et les ajouts opérés dans cette mise à jour. Le rapprochement avec LIBER est donc souhaité courant 2025, ainsi qu'avec la CN 46-8 pour la traduction française à venir de la norme ISO 11 620.



La journée d'étude du 28 mars 2024 a aussi été l'occasion de travailler en étroite collaboration avec la Commission AFNOR CN 46-8. Le programme de cette journée a en effet été pensé en complémentarité avec la journée d'étude sur la fréquentation organisée à la BPI en 2023. Cette dernière abordait les données quantitatives de la fréquentation en bibliothèque, avec un focus sur la lecture publique et les méthodologies envisageables. La journée d'étude du 28 mars a mis l'accent sur les profils des usagers, leurs comportements, leurs besoins.

Cette démarche révèle la complémentarité des données sollicitées ou observées pour nourrir les premières analyses des données induites, conformément aux préconisations de la norme ISO 16 439. Les méthodologies d'enquêtes seront donc à nouveau réinterrogées, exploitées, en lien également avec les nouveaux champs à renseigner sur la connaissance des publics de l'ESGBU ou la démarche Services Publics+.

L'enquête proposée aux membres de l'ADBU pour réinterroger le périmètre des commissions actuelles a révélé le besoin d'aborder des thématiques de pilotage, telles que les schémas directeurs et le développement d'observatoires dans la prochaine feuille de route. D'autre part, l'évaluation devra aborder d'autres thématiques telles que les questions bâtimentaires, la transition écologique, la vie étudiante. Une réflexion sur la dimension d'impact est également nécessaire. Le dépôt de documents plus diversifiés au sein du dossier de la commission dans Zenodo est à l'étude.

# COMMISSION

# Signalement, Données et Systèmes d'information

## COMPOSITION

Commission pilotée par **Aurore Cartier**  
(université Lyon 3)

**Au 31/12/2024, la commission SDSI compte 19 membres**, pilote inclus, répartis selon une parité de genre. La diversité des membres confère également à la commission une certaine représentativité du paysage universitaire français et de ses établissements. Le nombre de participants est resté stable, le départ de 2 personnes ayant été compensé par l'arrivée de 3 nouveaux membres au cours de l'année.

Le profil des participants correspond majoritairement à des responsables ou membres de service d'informatique-documentaire (signalement, administration SIGB et outils de découverte etc.). La commission compte également plusieurs directeur-riche-s ou directeur-riche-s adjoint-e de SCD ou de CRFCB apportant également un équilibre intéressant entre enjeux techniques et enjeux stratégiques.

## FONCTIONNEMENT

En 2024, la commission a maintenu le rythme de ses rencontres avec une moyenne de 5 réunions par an alternant pour les sessions plénières du présentiel à la journée et du distanciel en format plus condensé. Comme au cours des années précédents, des sessions de travail intermédiaires en sous-groupes ou des échanges essentiellement en distanciel avec d'autres commissions, des associations ou des or-

ganismes partenaires sont venus compléter ce calendrier (commission pilotage, ABES, Couperin, FULBI).

En 2024, pour faire suite aux résultats de l'enquête sur le périmètre des commissions et en concertation avec ses membres, la commission SSI est devenue la commission SDSI ajoutant ainsi la notion de *données* aux enjeux du signalement et des systèmes d'information. Les motivations de ce changement de nom consacrant principalement un élargissement du périmètre de compétences de la commission avaient pu être développées lors de l'assemblée générale de mars 2024.

Si ce changement de nom n'a pas eu de répercussion majeure sur le fonctionnement interne de la commission, il pourrait impliquer pour l'année 2025, en concertation avec le nouveau CA, une évolution de ses outils de communication : mise à jour de l'intitulé et de l'adresse de la liste RENATER ainsi que des espaces de stockage partagé.

Livrable inter-commission : à la jonction entre les axes outils métiers et données, la commission pilotage et la commission SDSI travaillent conjointement à l'organisation en juin 2025 d'une journée d'étude "dataviz" commune autour de la gouvernance des données, des systèmes d'information décisionnels et des logiciels de datavisualisation.

## GROUPES DE TRAVAIL OU DE RÉFLEXION

**ABES/Clubs utilisateurs** : participation régulière du pilote de la commission SDSI et de plusieurs de ses membres aux réunions organisés par l'ABES avec les Club utilisateurs de SIGB dans le cadre de sa réinformatisation

**ABES / Groupe Sourcing** : un membre de la commission (C. Oustlant) a participé au titre de la commission au groupe "Sourcing" mis en place par l'ABES dans le cadre de sa démarche de réinformatisation

## PROJETS EN COURS

Les travaux de la commission SDSI s'organisent autour de 4 axes donnant lieu à plusieurs projets ou livrables amorcés en 2024 et qui ont vocation à se poursuivre ou être achevés en 2025:

**Compétences informatiques** : bascule en cours du lexique info-doc dans un format similaire à celui de RECIF de la commission pédagogie et du dictionnaire des compétences et des connaissances de la commission métiers. Une actualisation du lexique est également à l'ordre du jour afin d'y intégrer de nouveaux domaines de compétences comme ceux de l'IA par exemple.

**Données et signalement** : veille sur plusieurs dossiers en reconfiguration cette année comme celui de la transition bibliographique ou de l'évolution du réseau Sudoc PS. Association également de la commission aux travaux de sourcing et d'expression des besoins initiés par l'ABES dans le cadre de sa réinformatisation ainsi qu'aux rencontres entre l'agence et les clubs utilisateurs de SIGB.

**Outils métiers** : l'axe a fait l'objet en 2024 d'un premier cycle de webinaires consacré au développement de l'open source intitulé "De l'outil maison à la mutualisation". La production, sur le site de l'ADBU, d'une page dédiée au référencement des outils métiers et de ceux relevant de l'info-doc, reste d'actualité mais rencontre des difficultés techniques liées à la réalisation d'un formulaire. Une étude de faisabilité plus poussée est actuellement en cours.

**Intelligence artificielle** : en réponse à la feuille de route sur l'IA esquissée lors du congrès de Dijon, la commission SDSI travaille au déploiement d'une enquête auprès des éditeurs et fournisseurs de SIGB et d'outils de découverte portant sur l'intégration et les perspectives d'applications de l'IA dans le secteur info-doc. L'objectif est de produire une synthèse permettant de mesurer l'impact potentiel de l'IA sur le secteur de l'informatique documentaire, de ses outils, métiers et compétences.

## PUBLICATIONS

Aurore Cartier et Corinne Maubernard, « Les nouvelles compétences de l'info-doc », Arabesques [En ligne], 113 | 2024, mis en ligne le 08 avril 2024, consulté le 11 janvier 2025. URL : <https://publications-prairial.fr/arabesques/index.php?id=4089>

## WEBINAIRES

**Cycle de l'outil maison à la mutualisation :**

- **Le 18 janvier 2024** : De l'outil maison à la mutualisation #1- l'outil de gestion de Planning : Planno.
- **Le 11 avril 2024** : De l'outil maison à la mutualisation # 2 - Numahop : les étapes vers un logiciel libre
- **Le 28 juin 2024** : Le Baromètre français de la science ouverte #3 : les jeux de données et logiciels, des produits de recherche à valoriser
- **Le 14 octobre 2024** : De l'outil maison à la mutualisation #4 - Omeka/Omeka S



4

# L'association



# Les adhérents

## NOMBRE D'ADHÉRENTS



**927**

Adhésions  
au 31 décembre 2024



**120**

Adhésions  
individuelles



**807**

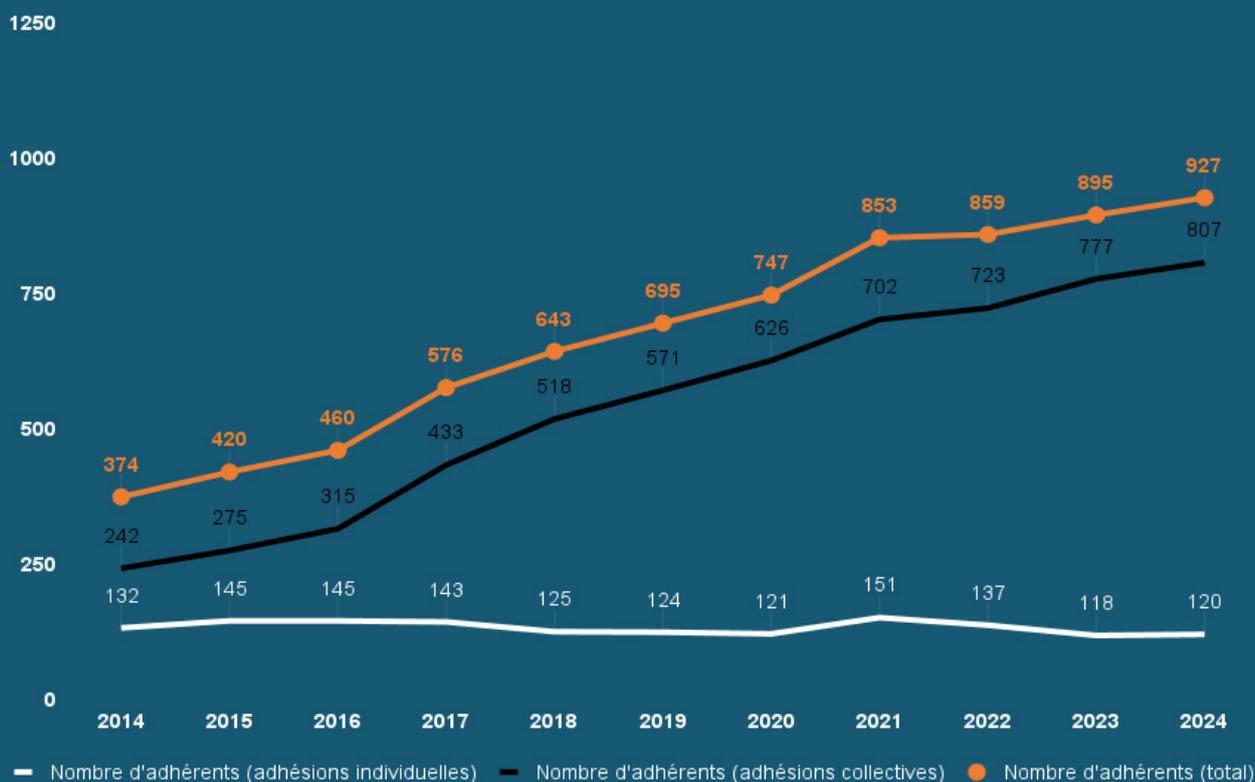
Adhésions  
groupées



**++**

Une nette tendance  
en faveur des adhésions  
groupées confirmées depuis  
plusieurs années

## ÉVOLUTION DES ADHÉSIONS SUR 10 ANS



# Le Conseil d'administration



**Président**

Marc Martinez



**Vice-présidente**

Frédérique Joannic-Seta



**Vice-président**

Yann Marchand



**Secrétaire général**

Clément Pieyre



**Trésorière**

Coline Blanpain



**Responsable de la Commission Évolution des Métiers et Compétences**

Johann Berti



**Responsable de la Commission Pédagogie et Documentation**

Véronique Palanché



**Responsable de la Commission Recherche et Documentation**

Marie-Madeleine Géroudet



**Responsable de la Commission Pilotage et Évaluation**

Nelly Sciardis



**Responsable de la Commission Signalement et Systèmes d'Information**

Aurore Cartier

# Participation aux instances



L'ADBU siège au **Conseil d'administration de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur.**

M. Martinez

L'ADBU participe au **Secrétariat permanent pour la science ouverte du CoSo**

M. Martinez

L'ADBU participe au **groupe de suivi et des usages de la Bibliothèque nationale de France**

M. Martinez

L'ADBU siège en tant que **Représentant des consommateurs au Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique**

ADBU représentée par C. Pérales pour un second mandat

L'ADBU siège au **Conseil d'administration de l'ENSSIB**

M. Martinez

L'ADBU est représentée par un membre élu à l'**Executive Board de LIBER.**

C. Swiatek

# Assemblées générales

## 26 MARS 2024 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En visioconférence

Réunis en Assemblée générale, les membres de l'ADBU ont voté le 26 mars 2024 l'élection de Frédérique Joannic-Seta au poste de vice-présidente, le rapport moral 2023 et le rapport financier 2023, la modification des Statuts et la modification du Règlement intérieur sur la plateforme Bélénios, administrée par Léa Delavet, déléguée générale de l'ADBU. Les documents ont été envoyés les 12 mars et 18 mars 2024 par voie électronique sur la liste adbu-forum. Le compte rendu des vérificateurs aux comptes Amélie Nadolny et Tiphaine Zirmi a été envoyé le 26 mars 2024 par voie électronique sur la liste adbu-forum et présenté lors de l'Assemblée générale. La scrutation du 26 mars 2024 était assurée par Jean-Marie Barbiche et Mylène Ravereau.

### RÉSULTATS DU SCRUTIN DU 26 MARS 2024

Nombre de votants :

# 254

votes exprimés.



#### Élection de Frédérique Joannic-Seta au poste de vice-présidente de l'association :

239 votes pour, 4 votes contre, 11 votes blancs

#### Rapport moral 2023 :

236 votes pour, 2 votes contre, 16 votes blancs

#### Rapport financier 2023 :

236 votes pour, 4 votes contre, 14 votes blancs

#### Modification des Statuts :

234 votes pour, 4 votes contre, 16 votes blancs

#### Modification du Règlement intérieur :

239 votes pour, 3 votes contre, 12 votes blancs

# Assemblées générales

## 9 OCTOBRE 2024 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En présentiel

Réunis en Assemblée générale, les membres de l'ADBU ont voté le 9 octobre 2024 le budget prévisionnel 2025, l'annexe financière 2025 et élu le prochain Conseil d'administration (2025-2027) sur la plateforme Béliénios administrée par Léa Delavet, déléguée générale de l'ADBU. Les documents ont été envoyés le 25 septembre 2024 par voie électronique sur la liste adbu-forum. La scrutation du 9 octobre 2024 était assurée par Jean-Marie Feurtet et Clément Oury.

### RÉSULTATS DU SCRUTIN DU 9 OCTOBRE 2024

Nombre de votants :

**344**  
votes exprimés



#### **Budget prévisionnel 2025 :**

311 voix pour, 6 voix contre, 27 votes blancs

#### **Annexe financière 2025 :**

317 voix pour, 3 voix contre, 24 votes blancs

#### **Élections du prochain Conseil d'administration 2025-2027**

**Candidature de la liste de bureau menée par Sandrine Gropp** (Présidente : Sandrine Gropp / Vice-présidente : Frédérique Joannic-Seta / Vice-présidente : Aurore Cartier / Secrétaire générale : Floriane Berti / Trésorière : Coline Blanpain) :

283 voix pour, 29 voix contre, 32 votes blancs

#### **Candidature de Nelly Sciardis au poste de responsable de la commission Pilotage et Evaluation:**

311 voix pour, 8 voix contre, 25 votes blancs

#### **Candidature de Chloé Dumas au poste de responsable de la commission Pédagogie et Documentation :**

303 voix pour, 10 voix contre, 31 votes blancs

#### **Candidature de Jean-Marie Barbiche au poste de responsable de la commission Recherche et Documentation :**

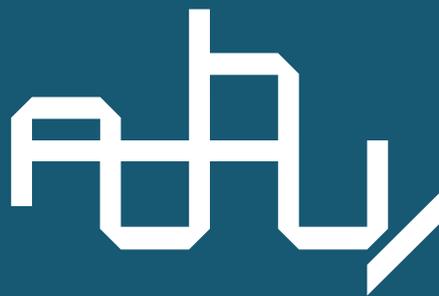
300 voix pour, 9 voix contre, 35 votes blancs

#### **Candidature de Benjamin Gilles au poste de responsable de la commission Evolution des métiers et Compétences :**

309 voix pour, 4 voix contre, 31 votes blancs

#### **Candidature de Cédric Mercier au poste de responsable de la commission Signallement, Données et Systèmes d'information :**

310 voix pour, 4 voix contre, 30 votes blancs



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris

[www.adbu.fr](http://www.adbu.fr)